



LEMORSE



SECTION PLONGEE DE MARSEILLE-SPORTS
NUMERO 88 – Novembre 2007

Marseille-Sports Loisirs
Culture
Siège Social
146A Avenue de Toulon
13010 -Marseille -

34° Festival mondial de l'image sous-marine

Pour la première fois, le festival mondial de l'image sous-marine, s'est déroulé au Marineland d'Antibes, lieu plus ou moins contesté et boudé par quelques personnalités du monde sous-marin. (absences de Jean Michel COUSTEAU, de SORIANO, et de quelques autres).

Environ 360 photographes et vidéastes en concours, toujours à peu près les mêmes exposants, bref les années se suivent et se ressemblent.

« Les Morses », la section plongée de "Marseille Sports Loisirs Culture", étaient au rendez-vous : plusieurs ont présenté des photos couleurs. Notre ami Didier a pour la énième fois remporté le prix « André LABAN, du bleu, c'est du bleu », s'il continue, il pourra monter une galerie Laban. Nous le félicitons. L'équipe, conduite par Lucien,



a connu quelques péripéties: Guy mordu à la main après avoir essayé d'ouvrir le portail de chez Lucien, Marc attaqué par derrière et mordu au mollet par le même chien de " Pourrières" ou "Baskerville". La suite est plus calme. Mario et Laurence ont filé le parfait amour se tenant souvent par la main, Michel (Muge) s'est éclaté de voir ses frères les dauphins, notre trésorière Sophie et Bernard son compagnon, se sont joints à nous le samedi. Nous avons pu apprécier la vue panoramique de la terrasse de la résidence MAEVA où nous avons pris quelques repas ensemble. Nous avons eu au début quelques difficultés à trouver le bon chemin, d'Orion au Marineland, qui se trouve sur le bord de mer à BIOT. Parlons du site. Ce fut assez compliqué pour se diriger et prendre ses repaires dans ce parc de quelques



hectares. En passant d'un bassin à l'autre, nous avons pu voir évoluer dans un milieu plus ou moins réduit la faune aquatique. Nous avons été admiratifs des sauts des orques hors de l'eau, des jeux des dauphins, des otaries et des phoques, récompensés après chaque figure par une poignée de poissons. Les films étaient projetés dans deux salles, dont une sous chapiteau, immense où bien souvent nous étions un peu seuls. Après avoir fait un peu le tour du monde sous-marin des différents continents, tranquillement coincé dans nos fauteuils, avoir découvert toutes sortes de poissons, la migration des tortues, la ronde des requins, la course des baleines, les différentes micro-faunes, la flore, etc , nous sommes sortis plus ou moins trempés par les embruns et les

10° CHALLENGE DE PHOTOS SOUS-MARINES

risées marines. Un anniversaire hors norme ... Brigitte nous l'avait annoncé, on s'en souviendrait de ce 10° challenge et on a mis toute notre énergie et notre volonté pour que cela se déroule au mieux. La météo n'est pas au rendez-vous : diantre, cela ne va pas arrêter une équipe de bénévoles en marche, ni les compétiteurs qui ont bravé les grèves et autres pour venir jusqu'à Marseille et présenter une sélection de leurs cinq meilleures photos de Méditerranée – enfin presque tous !!! Dépenser sans compter, donner encore pour voir les sourires et la joie de tous – compétiteurs, accompagnants, membres du jury, « gentils » organisateurs : une vraie, une grande et belle fête... Des moments forts, il y en a eu à foison, de



l'émotion en veux-tu en voilà, de belles images, des vidéos délirantes et touchantes à s'en mettre plein les mirettes !

Exceptionnellement, les équipes ne se mettent pas à l'eau : sécurité oblige. Sauf que Marc Morand, le seul à ne pas avoir été informé (passé au travers des mailles du filet) se pointe à la base nautique du Roucas Blanc équipé pour affronter les mers déchainées, la morsure du froid, la nuit ...

On enchaîne dans la série, un battement d'ailes de papillon au Japon..., fait que Thierry Pétillet qui doit récupérer Robert Pakiela, président du jury (qu'il ne connaît pas) à l'aéroport, se trouve avec une autre personne dans son véhicule et

ce pendant 15 km avant de démêler l'imbroglia : incroyable mais terriblement vrai !!! Alors quoi, on se retrouve avec deux chefs en cuisine : Yves, le frère de François et notre Jean-Michel venu prêter main forte – sont trop beaux tous les deux en grande tenue, c'est nos papilles qui vont se régaler. La même façon de travailler, précise, organisée ... plus de 100 affamés à nourrir, fallait bien un duo de choc pour tenir la cadence. Le « prime » : avec une de nos élues qui s'est déplacée – Madame France Gamerre! Qu'est-ce que Lucien a bien pu lui dire en aparté avant qu'elle nous délivre son discours ??? C'était bon de l'entendre parler du Clémenceau ... Une autre élue de la Région nous attendait à la salle du Nautica avec Madame Sportiello : du beau monde !!! Un grand monsieur, tellement authentique : Albert Falco,

l'invité d'honneur, nous a tout simplement ravi - On aurait pu l'écouter encore et encore. Emotion à son comble. Cela s'entendait dans la voix de Brigitte – elle a bien assurée même si cela n'était pas aisé. Un diaporama de Marseille qui a séduit, encore de l'art photographique dont on ne se lasse pas. Vous en voulez encore : le duplex « by night » dans des conditions très limites, et Sami en héroïque photographe filmé par Nicolas. Ils ont aussi donné de leur personne sous l'eau, alors que nous étions au chaud à boire cocktail et autre punch.

Les images, les vidéos : belle initiative que ces clips ! Une histoire à suivre ... Pourquoi Jean-Claude n'a rien envoyé ? Bigre. Le gâteau d'anniversaire, les 80 ans



d'Albert Falco avec toute la foule de photographes, de plongeurs, on en redemande des moments pareils, de partage.

Le final, on a dansé, et encore dansé (à en avoir mal aux pieds) : une fête énorme ! Les résultats le dimanche – après les huîtres et le Picpoul de Pinet en direct de l'étang de Thau, on ne recule devant rien : nos représentants « mersiens » François et Julien ne sont pas parmi les primés – dommage. Ils feront mieux la prochaine fois, on compte sur eux.

Un week-end de folie, à consommer sans modération ... parce que c'est trop bon !!!

Texte: Véronique Gielly Photos: Collectif Mers

Callelongue, le bout du tunnel ?

Dans le Morse N° 84, nous vous annonçons qu'à l'issue d'une procédure judiciaire de 4 ans, nous avons été notifiés de la rupture du bail par le propriétaire SCI Villages et que nous étions amenés à chercher d'autres locaux. Depuis bien que nous n'ayons donné aucune nouvelle dans le Morse, le travail en coulisse n'en a pas été moindre pour autant. Des représentants de la plongée (Lucien, Sophie et moi-même) avons tout d'abord pu rencontrer l'avocat, les différentes rencontres s'étant jusqu'à présent s'étant tenues entre représentants de la MGM (locataire légal des locaux) et du club MSLC, rencontre à l'issue de laquelle nous avons pu exposer les desiderata de la section plongée et établir une stratégie commune. A l'issue d'un jeu de piste, Sophie et moi-même avons ensuite réussi à rencontrer le gérant de la SCI Villages, entrevue au cours de laquelle bien que nous ayant confirmé sa volonté de récupérer les locaux actuels, il nous a proposé 2 cabanons mitoyens à 50 mètres de l'emplacement actuel. Une volonté mutuelle d'arriver à un accord amiable a rapidement émergé. J'ai par la suite rencontré à nouveau l'avocat et le président de la MGM avec Rafael Calvo (président de MSLC) et Lucien Marchettini (représentant de la MGM au sein du Conseil d'administration de MSLC) où nous avons entériné le principe de la solution. Certes, tout n'est pas encore finalisé, nous devons encore trouver un accord sur le montant du loyer, mais à l'issue de l'entrevue avec la SCI Villages, nous avons toutes les raisons de penser que nous devrions y arriver assez rapidement. Nous aurons ensuite des travaux à réaliser afin d'aménager et de rénover les locaux avant procéder au déménagement qui pourrait avoir lieu à la fin de l'hiver. Bien qu'une partie des travaux sera réalisé par un professionnel, toutes les bonnes volontés seront bien entendues les bienvenues, ce qui permettra de réduire d'autant leur montant.

Jean-Pierre Parcy

Réveillon de fin d'année

Comme chaque année, MSLC plongée organise son traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre. Les inscriptions sont à prendre auprès de Jean-Claude Eugène. Participation (50€ pour les membres et leur famille, 60€ pour les extérieurs accompagnés d'un membre du club.). Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire.

Renouvellement cotisations

La fin de l'année approche, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, pensez à renouveler votre cotisation pour la saison 2008 (bulletin d'adhésion page suivante)

Marseille-Sports / Section Plongée – Avenue des Pébrons – Callelongue - 13008 – Marseille - 3 -



MARSEILLE SPORTS LOISIRS CULTURE

Siège social : 146A avenue de Toulon - 13010 Marseille - Tél. 0491 234 227
Association loi 1901 déclarée le 29/10/1953 - Agrément Jeunesse et Sports n° 40S/81
Courriel mslc@free.fr - SIREN 432 020 568 - APE 926C

En partenariat
avec la



MUTUELLE
GENERALE
DE MARSEILLE

Section activités subaquatiques

Centre de plongée – avenue des Pébrons – Callelongue – 13008 Marseille – Tél. 0491 726 608

BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2008

Joindre 1 photo (si nouvelle adhésion)
+ un certificat médical d'aptitude + le règlement de la cotisation.

Nouvelle adhésion



Renouvellement



Nom : Prénom :

Né(e) le : / / à Niveau de plongée :

Profession : Permis Bateau : OUI / NON (rayer la mention inutile)

Adresse postale

Code Postal Ville

Adresse électronique

Téléphone fixe personnel : mobile : travail :

Je reconnais avoir pris connaissance :

- des statuts et du règlement intérieur de l'association et de la section et m'engage à les respecter ;
- des garanties de base « individuelle accident » et des garanties des assurances individuelles complémentaires mises à ma disposition par l'association, ainsi que des modalités de mise en œuvre de ces garanties et des formalités à accomplir en cas d'accident survenant pendant la pratique de la plongée.

Je souscris à l'assurance individuelle complémentaire.

Je ne souscris pas à l'assurance individuelle complémentaire, et déclare assumer les responsabilités, conséquences et risques pouvant résulter de cette décision.

A Marseille le

Signature :

Extraits du règlement intérieur :

« La fourniture d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée sous-marine datant de moins d'un an est obligatoire pour participer à un cours, un stage ou une plongée encadrée de la section (exception faite des baptêmes de plongée) »

« Coupons sport : L'association est agréée par l'ANCV et accepte les coupons sport en règlement des cotisations et licences. Le rendu de monnaie n'est pas autorisé sur ces règlements »

« L'équipement du centre de plongée ne permet pas l'accueil des enfants de moins de 16 ans »

« Les plongeurs inscrits sont dans l'obligation de participer à la mise en place de l'activité (descente des bateaux, port du matériel de sécurité obligatoire ainsi que de l'essence jusqu'à l'embarcation) et au rangement du matériel en retour de plongée. »

« Les responsables peuvent à tout moment intervenir pour faire respecter le règlement. Des mesures d'exclusion temporaire ou définitive peuvent être prises par le collectif de section à l'égard des adhérents qui perturberaient le bon fonctionnement du club et de ses activités ou bien auraient une attitude irrespectueuse envers l'encadrement ou les autres adhérents, le matériel, les locaux ou le milieu naturel. »

La responsabilité du club et des animateurs est limitée à la pratique et à la durée de l'activité encadrée par les moniteurs du club. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des activités organisées par l'association. »

COTISATIONS SAISON 2008

Carte Club (cotisation statutaire)		110 € €
Carte Club (adhérent mutuelles de France) ⁽¹⁾		102 € €
Licence FFESSM (valant permis de chasse) ⁽²⁾		32,00 € €
Assurance individuelle complémentaire (facultative) ⁽³⁾	Loisir 1	16,20 € €
	Loisir 2	26,80 € €
	Loisir 3	44,50 € €
Abonnement au magazine SUBAQUA (6 numéros) (facultatif)		26 € €
Montant total, établir votre chèque à l'ordre de « MSLC section plongée »		 €

(1) Mutualiste adhérent d'une mutuelle du groupe Mutuelles de France, voir logo partenaire en haut de page.

(2) Valable jusqu'au 31/12/06. Assurance individuelle de base incluse. (3) Exigée pour participer aux compétitions fédérales.